VOIES D'ACCES EN SANTÉ

Diplôme d'État

DIPLÔME D'ÉTAT

INFIRMIER(ÈRE) EN PRATIQUE AVANCÉE



ufr3s Sciences de Santé et du Sport | Université de Lille

IPA : DÉFINITION

« L'infirmier(ère) [en] pratique avancée, est une infirmier(ère) experte, titulaire du [diplôme de grade] master dédié. Après une expérience clinique, il/elle a acquis les connaissances théoriques, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires aux prises de décisions complexes en autonomie dans son champ de compétences, avec la responsabilité de ces actes. L'infirmier(ère) [en] pratique avancée mobilise ses compétences cliniques pour poser des diagnostics permettant l'orientation thérapeutique et la réalisation des prescriptions adaptées aux patients. Elle développe son expertise fondée sur la recherche et les données probantes. » -ONI (2017)



OBJECTIFS

Prévue par la loi de modernisation du système de santé, la pratique avancée pour la profession infirmière est désormais reconnue en France.

Les infirmier(ère)s en pratique avancée disposent de compétences élargies, à l'interface de l'exercice infirmier et de l'exercice médical.

Objectif : former les infirmier(ère)s à l'exercice de la pratique avancée dans les cinq mentions autorisées :

- Pathologies chroniques stabilisées
- Oncologie et hémato-oncologie,
- Maladies rénales chroniques, dialyse et transplantation rénale
- Psychiatrie et santé mentale
- Urgences







ORGANISATION **DE LA FORMATION**

Une première année en tronc commun permettant :

- un approfondissement des connaissances cliniques (sémiologie médicale, examen clinique…) ;
- une meilleure compréhension du système de santé français ;
- l'utilisation d'outils d'amélioration de la qualité des soins ;
- l'apprentissage de la méthodologie de recherche ;
- et comprenant un stage de 2 mois avec productions écrites.

Semestre 1

- UE Clinique 1
- UE Sciences infirmières et pratique avancée
- UE Langue vivante 1
- UE Formation et analyse des pratiques professionnelles 1
- UE Santé publique 1
- UE Recherche 1

Semestre 2

- UE Clinique 2
- UE Responsabilité éthique, législation, déontologie
- UE Méthodes de travail 1
- UE Santé publique 2
- UE Recherche 2
- UE Stage 2

Une deuxième année spécifique pour chacune des cinq mentions précédemment citées

- comprenant un stage de 4 mois dont les objectifs sont en lien direct avec la mention choisie.

Semestre 3

- UE Spécifique : bases fondamentales
- UE Clinique
- UE Langue vivante 2
- UE Formation et analyse des pratiques professionnelles 2
- UE Spécifique : Parcours de santé

Semestre 4

- UE Méthodes de travail 2
- UE Mémoire
- UE Stage 2

Les cours ont lieu soit au département de médecine (Pôle formation) soit à l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé.

STAGES

Compétences visées

- Structuration et approfondissement du raisonnement clinique
- Développement complexe de la compréhension des freins et leviers à la fluidification des parcours de soins dans un système de santé
- Développement des capacités à trouver des informations fiables, fondées sur les preuves, et à les implanter dans la pratique des équipes
- Des stages permettant de se préparer aux nouvelles responsabilités de la profession
- Acquisition de capacités à produire des données scientifiques afin de valoriser la profession infirmière et l'ancrer dans son universitarisation

Compétences cliniques

- Évaluer l'état de santé des patients en relais de cadres de santé médicale pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins à partir de l'évaluation globale de l'état de santé de la personne

Approche populationnelle au cœur du système de santé

- Conception et mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Organiser les parcours de soins et de santé avec l'ensemble des acteurs concernés

Leadership clinique

- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'analyse de pratiques
- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

MODALITÉS & **ORGANISATION** DES ENSEIGNEMENTS

Chaque année compte 60 ECTS.

Chaque ECTS nécessite 25 à 30 heures de travail personnel

La quantité de travail personnel est estimée à 80h/mois de formation

- Nécessité d'un investissement personnel conséquent (formation dense, nombreux travaux écrits en contrôle continu et sous forme de partiels en fin de semestre)
- Soutien institutionnel préférable
- Capacités organisationnelles indispensables

Les enseignements sont regroupés en semaines d'enseignement (1 semaine à 10jours/mois de septembre à juin)

- 1e année : 392 h de cours + 2 mois de stage (non consécutifs)
- 2e année : 243 h de cours + 4 mois de stage (non consécutifs)

Toutes les unités d'enseignement comporteront :

- des cours magistraux ;
- des enseignements dirigés et des travaux pratiques dont des formations par la simulation ;
- des enseignements en visio-conférences ;
- des formations en e-learning ;
- et des enseignements en « classe inversée »

sont envisagés notamment dans le cadre des enseignements propres aux cinq mentions.

Contrôle des connaissances :

Chaque Unité d'Enseignement (UE) est évaluée séparément. L'évaluation de l'UE pouvant prendre la forme de :

- contrôle continu ;
- examens écrits ou oraux en fin d'UE ;
- travail en groupe.

Le stage de 1ère année fait l'objet d'un rapport de stage.

Un mémoire de fin d'études est demandé en fin de 2e année avec une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants infirmiers et hospitaliers et d'une personne étrangère à la structure.

Frais d'inscription pour une année : 2026/2027

- En formation initiale : 254 euros de droits d'inscription

En formation continue :

- 1ère année : 6664 euros
- 2e année : 4131 euros

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE **D'ÉTUDES**

Pré-requis :

Pour accéder aux études d'Infirmier en Pratique Avancée, l'étudiant doit être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Pour exercer en pratique avancée, un(e) infirmier(ère) doit:

- avoir au moins trois ans d'expérience ;
- obtenir le diplôme d'État d'Infirmier(ère) en Pratique Avancée reconnu au grade de master.

La formation initiale est possible, mais l'exercice ne le sera, lui, qu'après 3 ans à temps complet en tant qu'IDE

Aménagement des études

Évolution importante de chacun des étudiants





UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain.

L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) –, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques…) qu'elle noue, au profit de ses étudiant·es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée.

L'Université de Lille est lauréate de la 3e vague de l'appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) ; Le projet de l'université est axé sur le 1er cycle. Ce sont en effet plus de 36 000 étudiant·es qui sont inscrit·es dans les formations de licence, de BUT et de DEUST de l'établissement : l'université doit leur offrir une excellence à la fois académique, sociale et sociétale, qui donne à chacun·e les moyens d'atteindre son propre niveau d'excellence, au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun..

Inspirons demain !

PRÉSENTATION DE **L'UFR3S**

L'Unité de formation et de recherche des Sciences de santé et du sport, l'UFR3S, est constituée des cinq départements :

- d'Ingénierie et management de la santé,
- de Médecine,
- d'Odontologie,
- de Pharmacie ,
- des Sciences du sport et de l'éducation physique.

Avec plus de 23 000 étudiants, 800 enseignants chercheurs et 600 personnels administratifs et techniques, l'UFR3S forme une communauté forte et cohérente unie par un objectif commun : créer et transmettre le savoir et construire les compétences du domaine des Sciences de santé et du sport.

Trente-quatre équipes de niveau international accueillent les travaux de recherche transdisciplinaires de l'UFR3S. Ces équipes sont associées aux grands centres de recherche français : le Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et l'Institut Pasteur de Lille.
Avec plus d'un millier de publications par an, le campus hospitalo-universitaire de Lille se classe parmi les centres de recherche médicale les plus influents de France.
Installée sur près de 160 000 m² d'espaces de formation et de recherche, ancrée sur un parc Eurasanté de 80 ha unique en Europe, et partenaires d'un des meilleurs hôpitaux universitaires français, l'UFR3S bénéficie pleinement de l'excellence en matière de soins, de formation clinique et de recherche scientifique.

Partenaire de 112 universités étrangères réparties dans 38 pays des cinq continents, les facultés de l'UFR3S sont également des acteurs internationalement reconnus de l'enseignement et de la recherche.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

SECRÉTARIAT DES FORMATIONS PARAMÉDICALES

- Secrétariat des formations paramédicales
- UFR3S - Département de Médecine
- ipade-medecine@univ-lille.fr
- www.univ-lille.fr
- T. +33 (0)3 20 62 76 33

CONDITIONS **D'ACCÈS**

Le diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée est ouvert en formation initiale comme en formation continue aux candidats justifiant du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné aux articles L. 4311-3 ou L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par l'autorité compétente en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique.

Le dépôt de dossier de candidature doit se faire via la plateforme E-CANDIDAT. Les dates d'ouverture de campagne sont inscrites sur le site internet du département de médecine de Lille.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formation

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

BÉNÉFICIER D'UN AMÉNAGEMENT

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiant·es qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

- **www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/**

S'INFORMER, S'ORIENTER

La direction de l'Orientation est ouvert à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- **www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter**

PRÉPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE

La direction Stages et emplois propose aux étudiant·es un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- **www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle**

OSER L'ALTERNANCE

Pour acquérir simultanément des compétences, un diplôme et une expérience professionnelle, plus de 220 parcours sont proposés en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

- **https://formationpro.univ-lille.fr/alternance**

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation professionnelle propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- **https://formationpro.univ-lille.fr/**

ET L'INTERNATIONAL !

Le service des relations internationales accompagne tous les étudiant·es dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiants internationaux...

- **https://international.univ-lille.fr/**

Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Photos : Freepik - Adobe Stock - Document non contractuel - Juillet 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique